



La
solidarité,
c'est
bon pour
la santé.

www.mc.be



100 bougies à souffler!

La Mutualité chrétienne vient de fêter ses cent ans. Cent ans d'engagement au profit d'un système de soins de santé solidaire. Un combat essentiel dans un monde où les acquis sociaux se fragilisent un petit peu plus chaque jour.

Quel est le rôle des mutualités aujourd'hui? Quels défis doivent-elles relever? Les services qu'elles proposent à leurs membres sont-ils identiques à ceux du privé? Aujourd'hui, la première mission des mutualités est de gérer l'assurance maladie-invalidité obligatoire: rembourser les prestations médicales, payer les indemnités en cas d'incapacité de travail et d'invalidité, etc. Elles veillent à offrir au public des services de qualité accessibles à tous et ce, sur une base solidaire et avec des moyens financiers limités.

LA SOLIDARITÉ, VALEUR PHARE

Des études récentes démontrent que l'état de santé d'une population est positivement influencé par l'intensité des liens sociaux. Autrement dit, la solidarité est source de bien-être et de santé, alors que l'isolement peut engendrer la maladie et

accroître ainsi les dépenses de soins de santé. Depuis la création de la Sécurité sociale, les mutualités ont contribué à hisser la Belgique au rang des pays les plus développés en termes de bien-être. L'action de la *Mutualité chrétienne* ne se limite pas à la gestion de l'assurance maladie-invalidité obligatoire. Grâce aux cotisations de ses membres, elle propose également des assurances et des services complémentaires. Par ailleurs, elle a également suscité le développement de mouvements associatifs qui partagent les mêmes idéaux de solidarité et d'accessibilité pour tous. C'est le cas du mouvement social des aînés (UCP), du mouvement social des personnes malades, invalides et handicapées (ACIH-AAM) et de l'organisation Jeunesse & Santé. Partenaires de la *Mutualité chrétienne*, ces lieux de

convivialité et d'engagement social comptent des milliers de bénévoles.

DEUX MONDES À PART

Les mutualités proposent à leurs affiliés une série d'assurances complémentaires. Mais cette activité n'est pas comparable à celle du secteur de l'assurance privée dont les finalités, statuts juridiques, méthodes et processus de décision diffèrent.

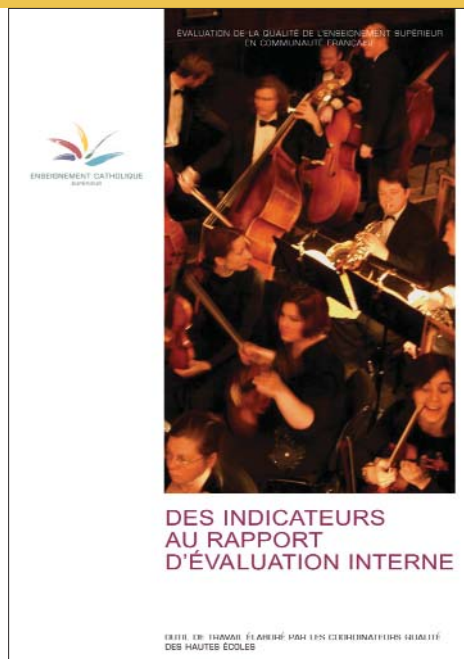
L'exemple des assurances hospitalisation illustre particulièrement bien ces spécificités. Alors que les entreprises d'assurance ont pour objectif de générer des profits, les mutualités, elles, visent à promouvoir le bien-être physique, psychique et social de leurs membres, dans un esprit de prévoyance, de solidarité et en l'absence de tout but lucratif. Les entreprises d'assurance sont des sociétés commerciales, qui doivent rétribuer des actionnaires. Les mutualités sont des associations de personnes (au statut défini dans une loi spécifique). Ce sont les besoins et les intérêts de leurs membres qui servent de fil conducteur à leur action.

Par ailleurs, les compagnies d'assurance pratiquent la segmentation et l'exclusion afin de limiter leur exposition au risque. Les mutualités, elles, fondent leurs services sur la technique de l'universalité (chaque affilié cotise sans liaison avec le degré de risque qu'il représente) et sur le principe de répartition des dépenses. Autrement dit, elles affilient toute personne qui leur en fait la demande et ne renvoient pas un membre sous prétexte de santé déficiente ou de risque élevé.

LA COUVERTURE HOSPITALISATION

L'*Hospi Solidaire* est, sans aucun doute, l'un des services de la *Mutualité chrétienne* qui illustre le mieux les valeurs qu'elle défend. En effet, tous ses membres peuvent en bénéficier, puisqu'elle est comprise dans la cotisation d'assurance complémentaire. Au regard des assurances hospitalisation privées, l'*Hospi Solidaire* est la moins chère et la plus accessible, aux enfants comme aux personnes âgées, aux personnes en bonne santé comme aux plus fragiles. ■

ANNE METHENS ET ÉTIENNE DESCAMPS



DES INDICATEURS POUR LA QUALITÉ

Harmoniser l'enseignement supérieur en Europe, tout en préservant les spécificités de chaque institution: tel est le but du processus de Bologne initié en 1999. Une meilleure mobilité des étudiants, ainsi qu'une plus grande lisibilité des formations sont visées. Ces objectifs impliquent un haut degré de confiance entre établissements, ce qui n'est possible que si chacun peut reconnaître la qualité de l'autre et démontrer la sienne! La recherche d'amélioration de la qualité est donc un souci majeur de l'enseignement supérieur.

À cet égard, la publication *Des indicateurs au rapport d'évaluation interne* représente une contribution à la démarche qualité à l'œuvre dans les établissements d'enseignement supérieur. Ce sont les coordinateurs qualité des Hautes Écoles de la Fédération de l'Enseignement supérieur catholique qui ont rédigé ce document. Il s'agit d'un recueil d'indicateurs constituant un outil d'analyse au service du management interne de la qualité et de la mise en œuvre d'une politique d'amélioration continue. Cet outil facilitera la rédaction du rapport d'évaluation interne, toujours dans la perspective d'un plan d'amélioration. Le document est destiné à toute personne ou équipe participant à l'analyse du fonctionnement interne d'une institution d'enseignement supérieur. ■

Des indicateurs au rapport d'évaluation interne

Disponible au prix de **10€** (TVA et frais de port inclus) à l'adresse suivante: FédESuC, avenue E. Mounier 100 - 1200 Bruxelles

Fax: **02/256.70.55** - E-mail: **fedesuc@segec.be**

Les exemplaires seront envoyés dès réception du paiement sur le compte n° **191-0513171-07** du SeGEC, accompagnés d'une facture acquittée.

PETIT CLIC, GRAND CHOC!

Mercredi 21 décembre. Le responsable de la cellule Pouvoirs organisateurs, **Guy SELDERSLAGH**, adresse aux présidents de PO une carte de vœux électronique au nom des Secrétaires généraux du SeGEC. Un petit clic en apparence, mais un grand choc en réalité!

Comme toutes les adresses de groupes utilisées dans la communication avec des destinataires ciblés, l'adresse collective aurait dû être protégée, c'est-à-dire non utilisable par les récepteurs du message. "Aurait dû"... Imprévoyance informatique, elle ne l'était pas. Et voilà que d'Arlon à Mouscron, de la ville à la campagne, du fondamental au supérieur, les présidents se saisissent de cette plume électronique providentielle pour échanger vœux et souhaits! Quelques extraits choisis parmi plus d'une centaine de messages:

"Merci aussi à tous, de vos vœux solidaires et réconfortants, aux multiples visages, connus ou inconnus!"

"Je suis fière de participer à cette chaîne de confraternité"

"Que notre solidarité du moment puisse se poursuivre par des solidarités de terrain"

"Notre école en discrimination positive vit à fond les problèmes des quartiers difficiles de la grande ville et de ses exclusions sociales... Si un PO plus rural pouvait être notre correspondant, cela permettrait à nos élèves de découvrir un monde inconnu. C'est notre espoir dans cette chaîne qui ne doit pas rester éphémère..."

"Quelle belle chaîne de solidarité au-delà des différences! C'est aussi le reflet de notre enseignement libre!"

"Si cette chaîne exprime notre solidarité à tous au sein du SeGEC, souhaitons que cette solidarité s'exprime surtout envers les plus pauvres au sein de nos écoles: puissions-nous, en 2007, accorder une attention toute particulière à tous les isolés, à tous les rejetés, à tous les enfants à problèmes..."

"Belle image du réseau qui relie dans le même dessein et le même idéal des personnes qui, la plupart du temps, ne se connaissent pas mais qui savent ce qu'elles ont et veulent en commun"

Félicitée pour cette "heureuse initiative" (?), la Cellule communication a bien dû mettre un terme à cette "marée" qui commençait à inonder les boîtes de courriels. Soulagement chez quelques-uns, déception chez d'autres...

Mais comme de toute expérience - fût-elle involontaire! - il convient de tirer les leçons, les responsables du SeGEC réfléchissent à la meilleure manière de conserver et d'entretenir cet élan en ménageant des solutions informatiquement réalistes, juridiquement respectueuses, organisationnellement efficaces mais surtout, communicativement conviviales! ■

FRANÇOIS TEFNIN
CELLULE COMMUNICATION DU SEGEC



Photo: François TEFNIN